

## TCCB, un bon bilan mais des inquiétudes



TCCB, un bon bilan mais des inquiétudes

Samedi soir, à la salle de la mairie, les licenciés du Tennis club Cazaubon-Barbotan (TCCB), ont tenu leur assemblée générale en présence du maire Jean-Michel Augré.

Éric Paillassou, président du TCCB, avant d'aborder les nombreux points positifs de la saison 2016-2017, au nom des licenciés et des parents des enfants de l'école de tennis, a ouvert la réunion en présentant au maire, les problèmes des installations sportives et les sérieux soucis qu'ils occasionnent pour les entrainements des licenciés et l'accueil des tournois :

« Les installations actuelles ne nous permettent plus d'assurer régulièrement les cours de tennis pour la centaine de licenciés. Nous savons bien que ce n'est pas de la faute de la municipalité, si le terrain couvert est fermé à cause des malfaçons constatées et donc pour cause de sécurité. Monsieur le maire, la mauvaise saison arrive, serait-il possible tout de même d'utiliser la salle ? »

Jean-Michel Augré a informé l'assistance, que lundi 13 novembre, l'expert judiciaire venait à Cazaubon et qu'il plaiderait en lui présentant les arguments du club : « La municipalité ne peut pas engager de travaux, et nous nous employons à résoudre ce problème. Suite à l'affaissement du terrain, il faut tout d'abord le passage de l'expert judiciaire pour trouver les causes et déterminer les responsabilités des entreprises. Lundi soir, je vous contacterai pour vous informer de l'avis de l'expert. »

Éric Paillassou, a ensuite abordé les terrains du lac de l'Uby : « Le court 1, ne permet plus les compétitions, le 2 a besoin d'un ragréage, les 3 et 4 sont en bon état mais ont besoin d'un démoussage, mais ne sont toujours pas éclairés. Le bureau du TCCB consent à participer financièrement à certains travaux. »

Le maire a répondu : « La municipalité est consciente des difficultés que vous rencontrez. Au lac de l'Uby, la municipalité a entrepris un important projet d'aménagement. La phase 1 est terminée, les travaux de ragréage et de l'éclairage sont compris dans la phase 2 du projet. Nous faisons tout notre possible pour que cette tranche soit réalisée en 2018. Sachez que je prends ces problèmes au sérieux, je vais m'en occuper personnellement. Nous allons trouver une solution.»

Le président du TCCB a ensuite présenté le bilan sportif de l'année 2016-2017 : « Le 30 septembre, nous comptabilisons une centaine de licenciés, dont 47 licences jeunes et 31 licences femmes. En quatre ans, le club a connu une très forte augmentation de licenciés, c'est-à-dire + 33%. Pour le tournoi officiel que nous avons organisé, le bilan est satisfaisant avec 15 femmes inscrites, 37 hommes inscrits et 27 dans la catégorie plus de 35 ans. La soirée cabaret a été une réussite et je tiens à remercier tous les licenciés qui se sont fortement investis pour assurer l'organisation, le bon déroulement de la soirée, contribuant ainsi à cette réussite. » Éric Paillassou, a conclu son intervention en rappelant que la saison sportive 2017-2018 a débuté le 1er octobre et se terminera le 31 août.

Mathieu Expert a détaillé le bilan de l'école de tennis : « L'école a connu une augmentation de licenciés de 14%. Les cours ont été dispensés à 64 personnes qui se répartissent ainsi : 20 adultes et 44 enfants. Six enfants ont participé aux compétitions départementales. C'est une très bonne expérience pour eux. En plus, quatre jeunes ont été intégrés à des compétitions adultes par équipes au niveau départemental. Là aussi l'expérience a été très enrichissante pour eux. »

Le repas de fin de saison a été abordé : « Depuis plusieurs années que nous l'organisons, il connaît une augmentation de fréquentation. »

Avant de donner la parole à la trésorière, Maylis Capdepont, Éric Paillassou a précisé : « La saison 2016-2017 est satisfaisante, ainsi que le bilan sportif pour toutes les équipes engagées. C'est le résultat de l'implication dynamique des membres du club, des parents des enfants de l'école de tennis et du professeur diplômé d'État, Emmanuel Butant. »

Le bilan financier est positif avec un excédent grâce au tournoi, à la soirée cabaret et la subvention municipale.

Éric Paillassou a remercié les sponsors, puis la municipalité pour son soutien logistique et la subvention accordée.